Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 39 (2012)

Heft: 6

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Conseil OSE

Après un séjour de plusieurs années à l'étranger, j'envisage un retour en Suisse. Comment cela se passe-t-il au niveau de l'assurance maladie?

L'assurance maladie est obligatoire pour toute personne vivant en Suisse. Cela a pour conséquence que les assureurs sont dans l'obligation d'assurer toute personne résidant en Suisse, pour ce qui concerne l'assurance de base, quel que soit leur âge ou leur état de santé. Le catalogue de prestations est défini dans la législation relative à l'assurance maladie et toute personne a droit aux mêmes soins de base. En cas de retour en Suisse, les Suisses de l'étranger ne peuvent donc pas se voir refuser l'entrée dans une assurance ou se voir opposer des réserves (par exemple s'ils souffrent de maladies). A leur retour, les Suisses de l'étranger disposent de trois mois suite à la prise de domicile en Suisse pour conclure une assurance maladie. Dès lors, l'assurance prend effet rétroactivement au jour de la prise de domicile. Des exceptions à l'obligation de s'assurer en Suisse existent, notamment pour les retraités percevant une rente d'un pays de l'Union européenne et aucune rente de la Suisse ou pour les personnes qui viennent en Suisse à des fins d'études et qui possèdent une couverture d'assurance équivalente à l'assurance de base suisse.

L'assurance est individuelle pour les adultes et les enfants. Chaque assuré paie une prime d'assurance maladie. Les primes peuvent différer d'un assureur à l'autre alors que les prestations sont les mêmes pour tout le monde. Il vaut donc la peine de comparer les primes entre les différents assureurs. Certains modèles d'assurance permettent aussi d'économiser sur la prime. L'Office fédéral de la santé publique permet de comparer les primes sur internet: www.priminfo.ch

Les personnes qui souhaitent une couverture allant au-delà de celle offerte par l'assurance de base (par exemple médecine douce, hospitalisation en chambre privée ou demi-privée, etc.) peuvent conclure des assurances complémentaires. Toutefois, il s'agit ici d'assurances privées, si bien que dans ce domaine, les assureurs peuvent refuser de couvrir une personne, ou opposer des réserves, c'est-à-dire exclure certaines prestations.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'Office fédéral de la santé publique: www.bag.admin.ch -> Thèmes -> Assurance maladie

SARAH MASTANTUONI, responsable du service juridique

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

La crise atteint les jeunes Suisses de l'étranger

L'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) reçoit de plus en plus de demandes venant d'Europe.

L'AJAS, qui conseille depuis 50 ans les jeunes Suisses de l'étranger sur les possibilités de formation et de bourse, a enregistré en 2012 une hausse des demandes des jeunes Européens. L'augmentation est particulièrement remarquable en Grèce et au Portugal. Selon Fiona Scheidegger, directrice de l'AJAS, cela s'explique sans nul doute par le contexte économique difficile dans ces pays.

Au cours des neuf premiers mois de cette année, l'AJAS a reçu 29 demandes de Grèce, soit une hausse de 60% par rapport à 2011, et 11 demandes du Portugal, soit plus du double de l'année passée. Les demandes d'Italie et d'Espagne s'étaient déjà multipliées par deux de 2010 à 2011 et sont restées plus ou moins stables cette année.

Les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ou leurs parents peuvent contacter l'équipe de conseil de l'AJAS par téléphone ou par e-mail.

AJAS, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE téléphone +41 (0)31 356 61 04 e-mail: ajas@aso.ch/www.ajas.ch



Nouveau directeur d'école en Italie

À partir de l'année scolaire 2013/2014, Christian Zwingli dirigera à Cadorago l'école suisse «Caslina al Piano», une filiale de l'école suisse de Milan. Christian Zwingli est né en Suisse en 1956 et assure la direction de l'école suisse mexicaine de Cuernavaca depuis 1998. Auparavant, il a enseigné dans le primaire en Suisse et à Mexico et dans une école professionnelle. Christian Zwingli a fait évoluer avec succès l'école suisse de Cuernavaca en y introduisant la formation gymnasiale. Le nombre d'élèves est passé de 135 à 335. Christian Zwingli est marié à l'artiste peintre Chris Zwingli.

Publicite

Prévoyance optimale – avec Soliswiss

Assurances-vie, assurances-maladie, épargne et protection contre les risques politiques





En haut: Des jeunes Suisses de l'étranger avec le conseiller fédéral Didier Burkhalter et son épouse Friedrun à l'occasion du Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne En bas: L'Adventure-Crew du camp de l'année passée



«Let's keep moving!»

Cet été, quelque 350 jeunes Suisses de l'étranger venus du monde entier ont profité des offres du service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger: deux camps sportifs à Lenk, dans l'Oberland bernois, des cours de langue à Zurich, Fribourg, Berne et Lausanne, un séminaire politique pour le 90e Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne et des programmes individuels ont laissé des souvenirs durables et fait naître de nouvelles amitiés internationales.

La discussion avec le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter a été le point d'orgue du congrès à Lausanne pour les jeunes participants et l'occasion pour le conseiller fédéral de se poser avec les jeunes des questions passionnantes et peu conventionnelles.

Un été bien différent pour les «aventuriers», qui ont appris pendant l'«Adventure-Camp» de 10 jours à agir en équipe et à réaliser des projets en toute autonomie. Les connaissances acquises en organisation et planification, cuisine, orientation et bivouac ont été mises en pratique sur place. Les enfants ont dormi dans le camp de base à Interlaken, ou dans un refuge construit par leurs soins après un trekking éprouvant.

L'hiver arrive

Nous ouvrons la saison hivernale 2012/13 avec le camp de sport d'hiver à Sedrun. Les cours de langue reprennent en janvier à Berne, d'autres suivront à l'été 2013. Les participants apprennent une langue nationale, mais découvrent aussi le quotidien suisse dans une famille d'accueil. Ces échanges sont toujours enrichissants, tant pour les hôtes que pour leurs invités. Pour plus d'informations sur les familles d'accueil, contactez youth@aso.ch

Il y a encore des places dans notre camp de sport d'hiver pour adultes à Davos du 29 mars au 7 avril 2013. Vous pouvez vous inscrire ou vous renseigner auprès de l'OSE. Plus de détails sur notre site internet: www. aso.ch, (rubrique «Offres»).

Camps d'été pour les 8-14 ans

Les inscriptions aux camps d'été seront ouvertes dès février 2013

Les informations sur le lieu, la date, les tranches d'âges, etc. des différents camps d'été de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) en 2013 seront publiées dans la «Revue Suisse» de février 2013 et sur www.sjas.ch dès début février, à la rubrique «Nos prochaines activités», où les formulaires d'inscription seront aussi disponibles. Le programme papier peut être commandé à partir de février 2013 auprès du secrétariat.

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE tél. +41 31 356 61 16, fax +41 31 356 61 01 e-mail sjas@aso.ch, www.sjas.ch

Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

Publicité



SIP Swiss Insurance Partners®

Tel +41 44 266 22 66 info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch